

Notions Fondamentales

Objectif du cours :

A l'issue de ce cours, les étudiants seront capables de :

- Définir les différentes notions d'éthique et de déontologie
- Faire la différence entre ces notions

La morale, l'éthique et la déontologie sont des sujets fondamentaux pour la pratique et la vie universitaire. Dans certains cas, peuvent sembler synonymes. Afin de clarifier ces expressions, nous devons passer par l'étape des définitions.

1. Morale : الأخلاق – أخلاقية

Etymologie : du latin mores (pluriel de mos), mœurs, conduite, manière d'agir, genre de vie, habitude.

La morale, c'est la science du bien et du mal, elle est considérée comme une théorie relative à la conduite humaine en tant qu'elle a le bien pour objet. Elle se réfère aux :

- Mœurs, aux habitudes et aux règles de conduite admises et pratiquées par la société comme relevant du bien.
- Institutions qui permettent à une société d'atteindre ses objectifs, (surtout aux institutions d'ordre juridique ou quasi-juridique). Le discours moral est le plus souvent imprescriptible غير قابل للتقادم.

La morale a plusieurs sources parmi lesquelles on peut citer :

- **La religion** : Textes du livre Saint (Coran) ;
- **La conscience** : C'est ma conscience qui m'indique ce qui est bon ou mal.
- **Le sens du devoir** : Accomplir le bien ou le rechercher est, avant tout, un devoir.
- **La raison** au sens philosophique, la raison c'est la rationalité et le fait d'être raisonnable
- **Le sens du respect** : Les relations interpersonnelles devraient être régies par le respect ;
- **La justice** : Nous sommes tous nés égaux en droit, en d'autres termes, il n'y a qu'une seule règle qui s'applique à tous et à toutes. Mais ces règles ne sont pas nécessairement de nature législative.
- **La vertu** : La vertu est propre au caractère de la personne, à son identité. Une bonne personne est une personne vertueuse qui accomplira de bonnes choses. فضيلة

Rappel : le sens philosophique de la raison

- **La raison est la faculté de connaître** : c'est ce sens qui renvoie à l'adjectif rationnel.

- **La raison est la faculté de savoir bien déterminer sa conduite** : c'est ce sens qui renvoie à **l'adjectif raisonnable**.
- **la raison est le propre de l'Homme**
- la figure de **Descartes** pour qui **toute connaissance doit être rationnelle**
- Alors que Kant dit : **La raison permet de bien agir**.

2. Ethique : أخلاق مهنية

- L'éthique est « ... la réflexion qui analyse l'action de l'homme en regard des valeurs et des normes morales et concerne aussi bien le sujet et sa conscience que sa relation à l'autre sujet et à la société ». L'éthique détermine et motive les actions en vue du bien agir.
- L'éthique fait référence aux valeurs (intégrité, impartialité, respect, compétence et loyauté) permettant de veiller à l'intérêt public. L'éthique est donc utile en situation d'incertitude, lorsqu'il y a absence de règle.

3. Déontologie « Théorie de Devoir » :

Étymologie : La déontologie (ce mot provient du grec deon, deontos le devoir et logos le discours),

- **La déontologie** : « elle désigne l'ensemble de devoirs qu'impose à des professionnels l'exercice de leur métier. Cet ensemble de devoirs peut être formalisé par les instances dirigeantes ou représentatives d'une profession **sous la forme d'un code**.
- La déontologie a « ... une visée pratique ; elle entend définir pour une pratique professionnelle donnée (...), un socle commun de règles, de recommandations et de procédures. »

L'objectif est de réglementer les activités d'une profession et constitue **donc un code de bonne conduite qui définit une identité professionnelle**.

a. Différence entre morale et éthique

Morale	Ethique
Elle renvoie aux mœurs telles qu'elles sont pratiquées.	C'est une disposition individuelle à agir selon les vertus (aptitudes)
Elle n'intègre pas les contraintes de la situation	Elle admet la discussion, l'argumentation, et les paradoxes.
Elle a plutôt une connotation religieuse	Elle a une connotation plutôt scientifique.

b. Différence entre éthique et déontologie

L'éthique et la déontologie sont deux concepts étroitement liés mais distincts dans le domaine de la morale et de la conduite professionnelle.

Différence	Ethique	Déontologie
1. Définition	Elle se réfère à un système de principes moraux qui guident le comportement et les actions d'une personne ou d'un groupe Elle est souvent plus générale et abstraite,	Elle se concentre sur les règles, devoirs et obligations qui régissent un domaine particulier, comme une profession
2. Portée	Elle examine la question de savoir ce qui est bon ou mauvais, juste ou injuste, dans un contexte plus large.	Elle définit ce qui est moralement acceptable ou inacceptable dans le cadre de ces règles. Elle est plus spécifique et concerne souvent des codes de conduite professionnelle (tels que la médecine, le droit ou l'ingénierie.)
3. Approche	Elle peut impliquer une réflexion philosophique approfondie sur les principes moraux et les valeurs nécessaires Elle peut s'adapter aux situations complexes où il n'y a pas de règles claires à suivre	Elle s'appuie davantage sur des principes et des normes établies, souvent énoncés dans des codes de conduite professionnelle ou de déontologie. Elle obéit à des règles et des obligations professionnelles strictes, mais ne dispose pas toujours d'une grande marge de manœuvre dans certaines situations.
4. Pratique	Elle invite le professionnel à réfléchir sur les valeurs qui motivent son action et ainsi à choisir la conduite la plus appropriée.	Une autorité est chargée de les faire respecter et d'imposer des sanctions en cas de dérogation (conseil de déontologie).

Finalement, l'éthique concerne **les principes moraux généraux qui guident notre comportement**, tandis que la déontologie se concentre sur **les règles spécifiques et les obligations professionnelles qui régissent des domaines particuliers de la vie humaine**.

4. Le droit :

Le droit se distingue de la morale et de l'éthique dans le sens où il ne se prononce pas sur la valeur des actes, bien/mal, bon ou mauvais, **et ne définit que ce qui est permis et défendu par le pouvoir dans une société donnée**.

Chaque personne doit connaître **l'objectif et la mission** de son fonction dans l'organisation.

Pour résumer :

Morale : ce que la société juge bon

Ethique : ce que je juge bon

Déontologie : ce que la profession m'impose

Droit : ce que la loi définit comme permis ou défendu.